

Tri des emballages plastiques. Des efforts à faire

Publié le 19 août 2018 à 13h22 Modifié le 19 août 2018 à 13h55



Photo: G. Paris-Arènes

Des efforts sont à faire en matière de tri des emballages plastiques.

La secrétaire d'état à la transition écologique, Brune Poirson a annoncé dimanche dernier, la mise en place, en 2019, d'un bonus-malus sur les emballages plastique, et a fixé comme objectif que 100 % des emballages devront être recyclés en 2025. Coralie Berthou en charge de la communication pour le secteur environnement à la Communauté de communes du pays de Landivisiau, CCPL, a formulé ses attentes auprès des habitants du territoire.

État des lieux sur le pays de Landivisiau

Malgré le fait que nous soyons la première région française à trier nos emballages, le pays de Landivisiau est dernier sur le Nord Finistère en captage des emballages (bouteilles et flacons plastiques, emballages métalliques, cartonnettes et briques alimentaires confondus). En effet, actuellement nous collectons 33 kg par habitant de papier et emballages, alors que la moyenne bretonne est de 55 kg par habitant.

Au niveau des plastiques sur le territoire, seuls les bouteilles et flacons plastiques sont recyclables : bouteilles de shampoing, bouteilles d'eau, flacon de liquide vaisselle, flacon de ketchup... Pour le moment, le tri des barquettes, pots, tubes, sacs n'est pas possible au centre de tri, ils sont donc à mettre dans les conteneurs ordures ménagères.

Comment s'améliorer ?

Il est important de trier toutes ses bouteilles et flacons plastiques, même en usage nomade (pique-nique etc.) et dans les lieux où le captage est le plus mauvais (salle de bains, produits ménagers).

Par ailleurs, pourquoi ne pas devenir ou tendre vers le 0 déchet en réduisant sa consommation de plastique (boire l'eau du robinet, privilégier l'achat de vrac, utiliser des filets à fruits réutilisables). Du côté de la collectivité, une réflexion est en cours, afin de rapprocher le service de l'habitant et d'optimiser le centre de tri Triglaz de Plouédern (mutualisé pour les collectivités du Nord Finistère), afin de valoriser au maximum tous les plastiques. Une visite de Triglaz par groupes est possible en contactant le service environnement de la CCPL.

Pratique

Contact : tél. 02 98 68 42 41 ; courriel : c.berthou@pays-de-landivisiau.com